



RAPPORT DU MAIRE

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

À titre de maire de notre municipalité et en vertu de l'article 955 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), je vais vous présenter mon rapport sur la situation financière de la municipalité. En premier lieu, j'aimerais souligner le résultat de l'année 2014.

Les états financiers ont été vérifiés par Raymond Chabot Grant Thornton de Sorel-Tracy qui a fourni son rapport le 4 mai 2015. Depuis l'année 2008, le rapport financier des organismes municipaux doit être préparé en respectant les principes comptables généralement reconnus (PCGR) de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). Les états financiers des organismes municipaux du Québec sont ainsi produits selon des normes communes à toutes les administrations locales canadiennes.

Résultats consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2014

Le rapport financier montre un déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales consolidés de 52 720\$.

L'excédent de fonctionnement de la situation financière consolidée non affecté 516 443 \$
L'excédent de fonctionnement de la situation financière consolidée affecté 8 241\$
Financement des investissements en cours 2 355 220\$
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 5 806 158\$

ANNÉE 2015 :

Indications préliminaires sur les états financiers de l'année 2015

Les résultats sommaires au **30 septembre** nous indiquent des revenus de l'ordre de 904 309\$ et des dépenses de 724 375\$. Le suivi rigoureux des dépenses devrait faire en sorte que la municipalité terminera son année avec un léger surplus aux livres.

Programme triennal d'immobilisation 2015-2016-2017

Au programme triennal d'immobilisation pour les années 2015-2016-2017 les dépenses en immobilisations prévues sont :

— En 2015, 12 000 \$ pour l'achat de génératrice et d'habits de pompiers afin de renouveler ceux qui sont devenus désuets, 100 000\$ pour l'achat d'une unité de secours, 100 000\$ pour construction entrepôt à sel et 100 000 \$ pour des travaux de pavage.

- En 2016, 6 375 \$ pour l'acquisition d'appareils respiratoires et radio de communication ainsi que 100 000 \$ pour des travaux de pavage.

— En 2017, 6 375\$ pour l'acquisition d'appareils respiratoires et radio de communication et 100 000 \$ pour des travaux de pavage.

Contrat de plus de 25 000 \$

Un contrat a été donné pour la construction d'un entrepôt à sel pour une dépense totalisant 52 051.20\$ à Coffrages Inc.

Un contrat a été accordé à Les Entreprises Cournoyer Asphalte Ltée pour des travaux d'asphaltage et de rapiéçage totalisant un montant de 33 522.79\$.

Un contrat a été accordé à Pavage Maska Inc. pour des travaux de pavage d'une partie du rang de l'Église Nord totalisant un montant de 111 563.10 \$.

Un contrat a été donné pour l'asphaltage de la route 239 pour une dépense totalisant 42 310.80\$.

Rémunération des membres du conseil pour 2015

La rémunération annuelle du maire est de **6 298.66 \$** et son allocation de dépenses est de **3 149.31 \$**; la rémunération annuelle des conseillers est de **2 099.54 \$** et l'allocation de dépenses est de **1 049.77 \$**.

La rémunération mensuelle du maire à titre de membre du conseil à la MRC des Maskoutains, incluant sa participation à un ou plusieurs comités, est de **382.50 \$** et de **191.25 \$** en allocation de dépenses.

En ce qui concerne la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, le délégué de la municipalité reçoit une rémunération de **64.03 \$** plus une allocation de dépenses **32.02 \$** pour chaque réunion à laquelle il assiste. Pour la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre (ARC), le délégué de la municipalité reçoit une rémunération de **62.69 \$** plus une allocation de dépenses de **31.35 \$** pour chaque réunion à laquelle il assiste.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES 2016

Dans un premier temps, avant de vous entretenir des orientations générales de 2016, je veux faire un retour sur les réalisations 2015.

Certains objectifs ont été atteints dont la construction de l'entrepôt à sel, l'achat d'une unité de secours pour le service d'incendie (*celui-ci nous sera livré en début de l'année 2016*). Également des travaux de pavage ont été réalisés sur une section du rang de l'Église Nord. La municipalité a pu bénéficier pour ce dernier projet d'une subvention de 12 000\$ accordé par le MTQ sur la recommandation de notre député.

De plus nous avons fait l'acquisition d'un panneau électronique au coût de 20 607\$. Dans le cadre de ce projet, nous sommes toujours dans l'attente de l'aide financière de la Caisse populaire des Chênes pour un montant de 5 000\$.

Au cours de l'année dans le but de réduire la facture d'éclairage public, nous avons adhéré au programme de subvention de Hydro-Québec pour l'éclairage de rue et avons procédé au remplacement des luminaires à la vapeur de mercure et de sodium pour des luminaires DELL

Les orientations pour 2016

Le 9 septembre dernier, le rôle triennal de 2016 a été déposé; l'évaluation foncière est de 104 261 900. Il est prématuré de traiter des taux de taxation 2016, car les prévisions budgétaires ne sont pas complétées; mais soyez assuré que nous allons poursuivre une gestion rigoureuse des dépenses.

Dans le but d'améliorer la sécurité routière sur nos routes et inciter les utilisateurs de la route à réduire leur vitesse, la municipalité veut acquérir un panneau amovible d'indicateur de vitesse qui pourra être installé à divers endroits sur le territoire.

Des travaux seront effectués au garage municipal comme le changement de la fenestration, réparation du revêtement extérieur, peinture ainsi que différents travaux suite au rapport du bureau de prévention.

Dans le cadre du programme de remboursement de la taxe d'accise sur l'essence 2014-2018, la municipalité est éligible pour un montant de subvention de l'ordre de 549 384\$ répartie sur cinq ans pour des travaux d'infrastructures, notre programmation a été déposée en octobre dernier et nous sommes dans l'attente d'une approbation. Les travaux soumis sont le remplacement de l'égout pluvial sur le rang de l'Église Nord entre le numéro civique 91 et le cours d'eau Jérôme Bonin, des travaux pour changer un pont et ainsi terminer le pavage du rang Église Nord. Dès réception de cette approbation, la municipalité entreprendra les démarches nécessaires pour procéder à l'élaboration du projet ce qui devra se réaliser en partie en 2016. Tous ces travaux feront partie du programme triennal d'immobilisation 2016-2017-2018.

Programme triennal d'immobilisation 2016-2017-2018

Remplacement de l'égout pluvial du rang Église Nord, travaux de pavage et remplacement d'un pont rang Église Nord ainsi que des travaux dans divers rangs de la municipalité devraient figurer au programme.

Conclusion

En terminant, je veux remercier tous les membres du conseil ainsi que les employés et bénévoles qui travaillent au mieux-être de notre municipalité.

Saint-Marcel-de-Richelieu, ce 2 novembre 2015

Réjean Bernier, maire